



Procès verbal

Bureau Directeur Téléphonique du 17 octobre 2008

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LABEGORRE Sophie, SAURINA Patricia.

Assistent : SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte, BANA Philippe, MANGIN Olivier.

Excusés : COSTANTINI Daniel, FEUILLAN Jean-Pierre

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB. Elle se tient sous forme de conférence téléphonique.

1. Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de François GARCIA, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants de la Commission Centrale d'Arbitrage :

Mmes Sylvie BORROTTI, Christine MAILLET ;

MM Joel BOURGAIGNE, Denis COQUIN, Carol DOMANGE, Joel GERARD, Alain GROCCQ, Eric JULLIG, Claude LITOU, Edouard MIKOLAJCZYK, Bernard ORTH, Gilbert UNTERNAHERER.

2. Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Daniel GOUGEON, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants de la Commission Nationale de Développement :

Mmes Sophie MAYER, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Annie ROUMEJON ;

MM Francis ARNAULT, Marie Albert DUFFAIT, Jean Pierre GLEIZES, Claude HATTE, Christian LIENARD, Jean Marie NOEL, Pierre ORRIERE.

3. Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Monique ANSQUER, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants de la Commission Nationale des Finances et du Budget :

MM Olivier HAYES, André RAMBAUX, Claude SCARSI, Jean Philippe THOIRY.

4. Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Marie BOURASSEAU, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants de la Commission Nationale d'Examen des Réclamations et des Litiges :

Mme Martine SANGUINETTI ;

MM Renaud BALDACCI, Claude BOURZEIX, Claude DUDOT, Pierre GIBOIN, Robert LAFFONT, Jean Luc LIGUORI, Georges SCHNELL.

5. Conformément aux articles 12.3 du règlement intérieur fédéral et 2.5 du règlement disciplinaire, et sur proposition de Michel PERSIAUX, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants du Jury d'Appel :

Section droit commun :

Mmes Marie Christine BIOJOUT, Odile CROMBEZ, Nathalie MORICONI ;

MM Gilles BASQUIN, Jean-Patrick BOUCHERON, Robert DUJARDIN, Michel GUILLOU, Michel HATRET, Daniel HOUSE, Pascal JEANBLANC, Romain LAURET, Jean Pierre LEFEBVRE, Olivier LOUETTE, Jean Claude MARTIN, Michel MERESSE, Didier MESOGNON (Vice-président).

En outre, en application de l'article 11.1 du règlement disciplinaire, le Bureau directeur désigne les représentants suivants chargés de l'instruction de certaines affaires disciplinaires en appel :

MM M. Daniel HOUZE, Olivier LOUETTE, Christophe ZAJAC, Jean-Patrick BOUCHERON, Pascal JEANBLANC, Romain LAURET.

Les membres de la section dopage seront désignés par un prochain Bureau directeur.

6. Jean Pierre FEUILLAN représentera le Président à l'Assemblée Générale de la ligue d'Aquitaine.

7. Jacques BETTENFELD animera un groupe restreint (Alain KOUBI et Jean Pierre FEUILLAN) qui évoquera avec les joueurs et joueuses, staffs et DTN, les questions financières relatives aux joueurs et joueuses et à l'encadrement des Equipes de France.

8. Alain JOURDAN et Olivier MANGIN doivent repérer les personnes qualifiées dans la structure fédérale pour apporter les réponses au relevé d'observations provisoire du pré rapport de la Cour des Comptes sur la gestion de la FFHB de 2001 à 2006.

9. Le CPL, qui doit se réunir en novembre à Paris, nécessite une réflexion globale sur les relations entre les différentes structures fédérales. Le Président adressera un courrier aux Présidents de Ligues pour mettre en phase l'esprit et la lettre des orientations de l'équipe en place.

10. Devant les difficultés rencontrées par la Ligue de la Réunion, la FFHB facilitera toute initiative qui permettra de construire des relations régulières avec la Chine.

11. Sophie LABEGORRE évoque la situation actuelle avec le prestataire communication. Une nouvelle philosophie du message fédéral doit pouvoir s'instaurer en liaison avec la cellule événementielle et le service des Relations extérieures.

12. A l'occasion des championnats d'Europe féminins en Macédoine et du Monde masculins en Croatie, une délégation fédérale sera présente autour du Président.

13. Le Bureau Directeur souhaite que le dialogue se poursuive entre la FFHB et l'US IVRY (organisateur du Marrane). Mais Bercy doit être l'occasion de fêter les héros Olympiques, féminins et masculins.

14. Une réunion s'est tenue à Herzogénauorach (Allemagne), à laquelle ont participé Joël DELPLANQUE et Philippe BANA, entre l'IHF, l'EHF, certaines fédérations européennes et la confédération panaméricaine. Elle a abouti à la création d'un groupe de travail qui devrait formuler assez rapidement des propositions pour stabiliser le calendrier international. Il n'y aura pas de suppression mais des aménagements pour tenir compte des exigences sur la santé des joueurs et les intérêts des clubs et des fédérations.

15. Marie BOURASSEAU remplacera Jean Paul DEMETZ en tant que chef de délégation sur le groupe masculin 1992/93 (« pouponnière »).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 55.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général